

Chapitre 16
Fiche d'activités

> MANUEL PAGES 336-337

Un exemple de discrimination : l'homophobie

Vocabulaire

Homophobie : rejet de l'homosexualité, hostilité systématique à l'égard des homosexuels.

Doc 1. Harcèlement et homophobie en milieu scolaire

Le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques, telles que :

- l'apparence physique (poids, taille, couleur ou type de cheveux) ;
- le sexe, l'identité de genre (garçon jugé trop efféminé, fille jugée trop masculine, sexisme), orientation sexuelle ou supposée ;
- un handicap (physique, psychique ou mental) ;
- un trouble de la communication qui affecte la parole (bégaiement/bredouillement) ;
- l'appartenance à un groupe social ou culturel particulier ;
- des centres d'intérêts différents.

Source : <http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr>.

1. Sur quoi le harcèlement se fonde-t-il ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. Parmi les différentes stigmatisations, j'identifie celle qui relève de l'homophobie.

.....

.....

.....

.....

Doc 2. Agir contre l'homophobie

a. Au niveau national

i

QUE FAIRE ? QUI CONTACTER ?

Dans un premier temps, pour parler de harcèlement, vous pouvez vous rapprocher de votre école ou établissement. Si vous avez besoin de conseils supplémentaires, vous pouvez contacter les numéros suivants ou vous référer aux fiches conseils.

N°STOP HARCÈLEMENT

0808 807 010*

Le n° Stop harcèlement vous permet de dialoguer avec des spécialistes de l'association l'École des parents et des éducateurs d'Île-de-France. Ils vous écouteront, vous donneront des conseils et vous mettront en relation avec le « référent harcèlement » de votre académie en cas de besoin.

N°NET ÉCOUTE

0800 200 000**

En cas de cyber-harcèlement, vous pouvez contacter le n° net Ecoute, géré par l'association E-Enfance. Au-delà de l'écoute et du conseil, Net Ecoute peut vous aider au retrait d'images ou de propos blessants, voire de comptes le cas échéant.

Source : <http://www.nonaharcelement.education.gouv.fr>.

fille ou garçon
 homo, bi, hétéro

Parler d'identité ou d'orientation sexuelle n'est pas toujours facile.
 Pour toi, pour tes proches, tu peux contacter Ligne Azur :

0 810 20 30 40

campagne2014.ligneazur.org

Tous les jours de 9h à 23h, appel anonyme et confidentiel au coût d'une communication locale depuis un poste fixe. Ce dispositif téléphonique est mis en place par l'association Ligne Azur. Il donne la possibilité de bénéficier gratuitement par téléphone ou par écrit sur ses interrogations, doutes, anxiétés, peur du jugement, etc.

Source : www.education.gouv.fr.

NOM :

CLASSE :

b. Au collège

Les missions du CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté) :

- contribuer à l'éducation à la citoyenneté ;
- préparer le plan de prévention de la violence ;
- proposer des actions pour aider les parents en difficultés et lutter contre l'exclusion ;
- définir un programme d'éducation à la santé et à la sexualité et de prévention des conduites addictives.

3. Qu'est-ce qui est mis en place au niveau national afin de venir en aide aux élèves harcelés ou pour répondre à leurs questions ?

.....
.....
.....
.....

4. Sur les documents, j'entoure en rouge les numéros ou adresses Internet importants.

5. Au sein de mon collège :

a. avec qui aborder le thème de l'homophobie ?

.....
.....
.....
.....

b. quelle instance peut diffuser des informations concernant ce thème ?

.....
.....
.....
.....